



La lettre d'information de la CGPME 94

contact@cgpme94.org - <http://www.cgpme94.org>

Mesdames, Messieurs les candidats aux élections européennes...

Donner la priorité aux PME. Voici le message que vous adressent les chefs d'entreprise de TPE PME. Message qui figure en titre du « Guide à l'usage des eurodéputés » élaboré par la CGPME et dont nous allons défendre les propositions auprès des candidats aux élections européennes du 7 juin 2009.

Pourquoi donner la priorité aux PME. Tout simplement parce que les PME, qui représentent plus de 98% des entreprises de l'union européenne, sont les principales créatrices de richesse et d'emploi et jouent un rôle crucial dans l'économie européenne.

Il s'agit de créer au sein de l'union européenne à travers les décisions qui seront prises au parlement, un environnement juridique, financier, fiscal... et des outils qui favorisent la croissance des PME et leur compétitivité au niveau mondial. Tel est l'engagement que nous attendons de vous.

Les propositions émises par la CGPME dans son « Guide à l'usage des eurodéputés* » vont dans ce sens, et correspondent aux mesures à prendre pour répondre aux préoccupations et aux attentes des chefs d'entreprise. Quelques exemples :

- La France s'est engagée sur la voie de la croissance verte. Bruxelles doit maintenant nous y aider. Pourquoi ne pas réfléchir à un taux réduit de TVA pour les produits verts ?
- L'harmonisation des systèmes nationaux de fiscalité est indispensable, notamment pour assurer des conditions normales de concurrence. On le sait, cette harmonisation prendra beaucoup de temps. Parvenir rapidement à l'adoption d'une assiette commune de l'impôt sur les sociétés serait un premier pas.
- La commission européenne a fixé clairement le principe « Penser d'abord aux PME ». La CGPME demande que le parlement applique ce principe de sauvegarde et qu'aucune législation ne puisse être adoptée si elle va à l'encontre des intérêts des PME.

Mesdames, Messieurs les candidats aux élections européennes, vous nous demandez de faire notre devoir de citoyen et d'aller voter. Vous avez raison. Plus de 60% de la législation qui s'impose à nos entreprises en France (80% pour la réglementation environnementale) est d'origine européenne. A notre tour, nous demandons à celles et ceux qui seront élus d'accomplir pleinement leur mandat en étant présent au parlement, et en siégeant chaque fois qu'il le faut, afin de défendre les intérêts des PME.

Didier GENEVOIS

Président de la CGPME 94

* Pour obtenir le « Guide à l'usage des eurodéputés » :

http://www.cgpme.fr/documents/Donner_priorite_auxPME.pdf

LE RENDEZ-VOUS DE LA CGPME 94 :

PLANETE PME - MARDI 16 JUIN 2009
Palais des Congrès de Paris



Un événement incontournable pour les entrepreneurs qui osent !

Créée par la CGPME, Planète PME est devenue en 7 ans le rendez-vous incontournable des patrons de PME. 15 000 visiteurs sont attendus le mardi 16 juin prochain au Palais des Congrès de Paris, dont 2/3 de chefs d'entreprise.

En réponse aux nouveaux axes de développement des entreprises, Planète PME propose cette année trois nouveaux espaces thématiques : Planète Numérique, Planète Innovation et Planète Business Vert.

Les visiteurs y trouveront également les services qu'ils plébiscitent chaque année : l'Espace PME, le Forum de la Formation professionnelle, le Village international – Classe Export et la Place des Métiers ainsi que de nombreux ateliers, conférences et consultations individuelles.

Mardi 16 juin au Palais des Congrès de Paris, à Planète PME, Parlez d'économie avec ceux qui la font.

La CGPME 94 aura le plaisir de vous accueillir sur son stand CGPME Ile-de-France (n°50).

INTERNATIONAL

L'Espagne est un pays dont le dynamisme lui a valu une décennie de croissance soutenue.

La France est le premier client et le premier fournisseur de l'Espagne.

Bien que touchée par la crise économique et financière internationale, l'Espagne reste un partenaire de choix pour les entreprises françaises.

EOG Consulting, Cabinet d'expertise comptable et de conseil installé en Espagne, Barcelone et Madrid, depuis 1993, est spécialisé dans l'accompagnement des entreprises françaises opérant en Espagne (exportation, importation, implantation...)

Contact :

Samuel LACHAUD - Tél. + 34 91 309 11 79 - s.lachaud@eog.es

MAI 2009